PROCÈS-VERBAL

COMITE DE DIRECTION

Réunion du : **à :**	**25 mai 2023** **18h00**
Présidence :	**M. Antonio TEIXEIRA**
Présents :	**Mme Dominique BOUSSARD,** **MM. Paul HERRERO, Patrick BASTGEN, Jérémy BEAUJOUAN, Daniel GIRAUD, Hervé PORTENSEIGNE, Alain DESOEUVRES, Joël LEBLANC, Patrice COLAS, Jean Paul GOUPY, Laurent LEGENDRE (District 41), Marc TERMINET (District 18), Marc TOUCHET (District 36), Benoit LAINE (District 45) et Dominique PAJON (représentant des clubs Nationaux)**
Excusés :	**MM. Stéphane JUNGES, Bruno MARTINS, Patrick TROYSI (District 28) et Philippe GALLE (District 37)**
Assistent à la séance :	**MM. Michel BONNICHON (Président de la CRA), Michel REBRIOUX (responsable IR2F)**

☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Le Président Antonio TEIXEIRA ouvre la séance à 18h00 et souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL

Procès-verbal du Comité de Direction du 11/05/2023,

- Le procès-verbal est validé par le Comité Directeur.

COMMUNICATIONS DU PRÉSIDENT

Point sur le Bonus et les classements Fair Play :

Un point est réalisé sur les classements Fair-Play au 16 mai 2023 sur l'ensemble des compétitions Régionales ainsi que sur les incidences sur l'application du Bonus aux compétitions Régionales Masculines (R1, R2 et R3) voté de l'Assemblée Générale du 11 juin 2022.
Les points obtenus grâce au « **bonus** » seront attribués et rajoutés **au classement de fin de saison**.

*Bonus appliqué aux compétitions Régionales Masculines (R1,R2,R3) voté lors de l'Assemblée Générale du 11 Juin 2022

Débit des points au Fair-Play accumulés durant la saison 2022 - 2023	Ajout de points au classement final de l'équipe en championnat
0 à 40 points	+ 3 points
41 à 60 points	+ 2 points
61 à 80 points	+ 1 point
81 et plus	0 point

LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE

Calcul classement challenge

CLASSEMENT FAIR PLAY R1

Régional 1

Par nombre de matchs joués (hors forfaits)

			Crédits	Débits	*Bonus	Nb. matchs	Total	Total pondéré
1	548235	Blois F. 41	0	49	+2 pts	21	-49	- 2.33
2	511828	J3 Sp. Amilly	0	56	+2 pts	21	-56	- 2.66
3	504896	F.C. Deolois Deols	0	59	+2 pts	21	-59	- 2.80
4	524970	Ste Mle O.C. St. Jean Braye	0	73	+1 pt	21	-73	- 3.47
5	514340	Espe.S. Du Moulon Bourges	0	76	+1 pt	21	-76	- 3.61
6	511543	Et. Bleue St. Cyr S/Loire	0	82	0 pt	21	-82	- 3.90
7	548861	St. Pryve St Hilaire F.C.	0	118	0 pt	21	-118	- 5.61
8	500386	Sp.C. Azay Le Rideau /Cheille	0	121	0 pt	21	-121	- 5.76
9	504966	A.S. Contres	0	126	0 pt	21	-126	- 6.00
10	520950	Vineuil Sp.	0	146	0 pt	21	-146	- 6.95
11	516125	C.S. Mainvilliers Football	0	162	0 pt	21	-162	- 7.71
12	553790	Joue Les Tours F.C. Touraine	0	246	0 pt	21	-246	- 11.71

LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE

Calcul classement challenge

CLASSEMENT FAIR PLAY R2

Régional 2

Par nombre de matchs joués (hors forfaits)

			Crédits	Débits	*Bonus	Nb. matchs	Total	Total pondéré
1	511976	A.S. Monts	0	49	+2 pts	21	-49	- 2.33
	580508	Avoine Olympique Chinon Cinais	0	49	+2 pts	21	-49	- 2.33
3	505015	F.C. St. Doulchard	0	55	+2 pts	21	-55	- 2.61
4	542198	F.C. Drouais Dreux	0	58	+2 pts	21	-58	- 2.76
5	504896	F.C. Deolois Deols	0	60	+2 pts	21	-60	- 2.85
6	504907	Am. Epernon	0	64	+1 pt	21	-64	- 3.04
7	582560	C'Chartres Football	0	65	+1 pt	21	-65	- 3.09
8	554357	F.C. De L'Ouest Tourangeau 37	0	82	0 pt	21	-82	- 3.90
9	524215	U.S. Municipale Saran	0	83	0 pt	21	-83	- 3.95
10	504856	U.S. Mer	0	89	0 pt	21	-89	- 4.23
11	500287	C.A. Pithiviers	0	96	0 pt	21	-96	- 4.57
12	518760	F.C. St. Georges S/Eure	0	100	0 pt	21	-100	- 4.76
13	518551	U.S. Mle Olivet	0	124	0 pt	21	-124	- 5.90
14	505034	A.S. St Amandoise St. Amand Montr	0	130	0 pt	21	-130	- 6.19
	513277	U.S. Le Poinconnet	0	130	0 pt	21	-130	- 6.19
16	524968	A.S. Des Portugais Bourges	0	135	0 pt	21	-135	- 6.42
17	522955	Acp Tours	0	147	0 pt	21	-147	- 7.00
	504926	F. C. De Montlouis	0	147	0 pt	21	-147	- 7.00
19	581372	F.C. Fussy St Martin Vignoux	0	160	0 pt	21	-160	- 7.61
20	505133	Am. De Luce Football	0	197	0 pt	21	-197	- 9.38
21	534021	U.S. Portugaise De Joue Les Tour	0	313	0 pt	21	-313	- 14.90
22	581331	Vierzon F. C.	0	1054	0 pt	21	-1054	- 50.19
23	560729	Bourges Foot 18	0	5345	0 pt	21	-5345	- 254.52
24	504874	U.S. Le Blanc	0	9925	0 pt	21	-9925	- 472.61

LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE

Calcul classement challenge

CLASSEMENT FAIR PLAY R3

Régional 3

Par nombre de matchs joués (hors forfaits)

			Crédits	Débits	*Bonus	Nb. matchs	Total	Total pondéré
1	524180	F.C. St. Jean Le Blanc	0	28	+3 pts	21	-28	- 1.33
2	504917	Tours F.C.	0	31	+3 pts	21	-31	- 1.47
3	525435	U.S. Montgivray	0	33	+3 pts	21	-33	- 1.57
4	519060	Etoile Sportive Trouy	0	42	+2 pts	21	-42	- 2.00
5	582284	Le Richelais Foot	0	58	+2 pts	21	-58	- 2.76
6	500386	Sp.C. Azay Le Rideau /Cheille	0	65	+1 pt	21	-65	- 3.09
	505352	U.S. Dampierre En Burly	0	65	+1 pt	21	-65	- 3.09
8	504886	C.Am. Montrichard	0	75	+1 pt	21	-75	- 3.57
	504966	A.S. Contres	0	75	+1 pt	21	-75	- 3.57
	514338	Ctre Educ.Phys. La Ferte Vidame	0	75	+1 pt	21	-75	- 3.57
11	504885	Sp.C. Vatan	0	72	+1 pt	20	-72	- 3.60
12	548187	F.C. Diors	0	78	+1 pt	21	-78	- 3.71
13	505175	Av. Ymonville	0	79	+1 pt	21	-79	- 3.76
14	548235	Blois F. 41	0	81	0 pt	21	-81	- 3.85
15	534014	A. Club Sportif Dreux De Football	0	81	0 pt	20	-81	- 4.05
16	560105	Avant Garde Boigny Checy Mardie	0	88	0 pt	21	-88	- 4.19
17	504919	Ent.S. Maintenon Pierres F.	0	92	0 pt	21	-92	- 4.38
18	548860	Dammarie Foot Bois Gueslin	0	90	0 pt	20	-90	- 4.50
19	500113	U.S. Municipale Montargis Football	0	95	0 pt	21	-95	- 4.52
20	505182	Av. St. Amand Longpre	0	98	0 pt	21	-98	- 4.66
21	511828	J3 Sp. Amilly	0	95	0 pt	20	-95	- 4.75
22	548238	U.S. Yzeures Preuilly	0	102	0 pt	20	-102	- 5.10
23	529944	Et.S. La Ville Aux Dames	0	111	0 pt	21	-111	- 5.28
24	525701	Cerc.Ml Post.Scol.J Ferry Fleury	0	113	0 pt	21	-113	- 5.38
25	511286	A.S. St. Germain Du Puy	0	116	0 pt	21	-116	- 5.52
26	533251	A.S.C. Des Portugais Blois	0	111	0 pt	20	-111	- 5.55
27	512279	U.S. Monnaie	0	118	0 pt	21	-118	- 5.61
28	505161	Luisant A.C.	0	121	0 pt	21	-121	- 5.76
	500338	Sologne Olympique Romorantin	0	121	0 pt	21	-121	- 5.76
30	582560	C'Chartres Football	0	124	0 pt	21	-124	- 5.90
31	541188	A.S. Chouzy-Onzain	0	130	0 pt	21	-130	- 6.19
32	512690	Ent.S. Nogent Le Roi	0	131	0 pt	21	-131	- 6.23
33	500120	Sp.A. Issoudun	0	133	0 pt	20	-133	- 6.65
34	505375	U.S. Balgentienne Val/L Beaugenc	0	141	0 pt	21	-141	- 6.71
35	529050	A.S.L. Orchaise	0	144	0 pt	21	-144	- 6.85
36	528298	F.C. Ml Ingre	0	145	0 pt	21	-145	- 6.90
	527177	O. Portugais Mehun S/Yevre	0	145	0 pt	21	-145	- 6.90
	512286	Sp.C. Massay	0	145	0 pt	21	-145	- 6.90
39	590283	Saint Georges Descartes	0	150	0 pt	21	-150	- 7.14
	520240	Chambray F.C.	0	150	0 pt	21	-150	- 7.14
41	504951	C.S. Municipal Sully S/Loire	0	159	0 pt	21	-159	- 7.57
42	501541	Gazelec S. Bourges	0	162	0 pt	21	-162	- 7.71
43	514340	Espe.S. Du Moulon Bourges	0	172	0 pt	21	-172	- 8.19
44	553261	Ent. Chaingy Saint Ay Football	0	194	0 pt	21	-194	- 9.23
45	520018	A.Sp.J. La Chaussee St Victor	0	206	0 pt	21	-206	- 9.80
46	545766	A.F.C. Blois 1995	0	207	0 pt	21	-207	- 9.85
47	554211	A.C. Villers Les Ormes	0	202	0 pt	20	-202	- 10.10
48	516385	S. C. Malesherbois Football	0	423	0 pt	21	-423	- 20.14

Opération « TOUTES FOOT »

Toutes Foot est un nouveau dispositif fédéral visant à développer la pratique féminine, renforcer la place des femmes dans le football et dynamiser le projet club dans toutes ses dimensions. Les clubs, mais également les Districts et les Ligues pourront organiser une action afin :

- d'améliorer l'attractivité, l'accueil et la fidélisation du public féminin dans le club (dirigeantes, éducatrices, arbitres, joueuses)
- de développer des compétences et renforcer la prise de responsabilité.

Les Lauréats Régionaux sont :

1er : **USM SARAN**
2ème : DAMMARIE FOOT BOIS GUESLIN
3ème : US AIGURANDE

COMMUNICATIONS DU SECRETAIRE GENERAL

Fusions

District 18 : Fusion absorption du SC CHATEAUNEUF S/CHER, de l'AVENIR DE LIGNIERES et de l'ASC LEVET
District 37 : Fusion absorption de l'US LIGNIERE DE TOURAINE et de l'AC BREHEMONT
District 36 : Fusion absorption du FC DE LA MARCHE OCCITANE et de l'US LIGNAC

- **Le Comité de Direction valide ces fusions.**

Demande de dérogation

Demande de prolongation de la dérogation pour une double licence de M. Jules FERTIN en U14 pour les clubs de SMOC ST Jean de Bray (45) et l'US ST Marc St Ouen (ligue Bretagne).
Le règlement stipule que la double licence ne peut être prise que jusqu'en U11 maxi.
Considérant que le Comité de Direction de la Ligue Centre-Val de Loire a accordé une dérogation à titre exceptionnel pour la saison 2022-2023, il ne peut plus y avoir de dérogation pour la saison 2023-2024

- **Le Comité de Direction refuse cette demande**

Date limite d'engagements :

- Coupe de France 2023/2024 : 15 juin 2023 (Tour préliminaire ou Tour 1 : 26 et 27 août 2023
- Coupe Gambardella CA 2023/2024 : 20 juillet 2023
- Coupe de France Féminine 2023/2024 : 15 août 2023

Validation des candidatures pour les AG de la LFA et de la FFF :

- **Élection du Délégué par tranche de 50 000 licenciés pour l'AG Fédérale**
  - M. Patrick BASTGEN (titulaire) et M. Bernard ROUER (suppléant)
  - M. Alain DESOEUVRE (titulaire) et M. Hervé PORTENSEIGNE (suppléant)
- **Élection du Délégué pour le Football Diversifié pour l'AG Fédérale**
  - M. Imad ED DOUKANI (titulaire) et M. Bocar SY (suppléant)

Championnat NATIONAL / NATIONAL 2 / NATIONAL 3 - Dispositions Financières - Saison 2023-2024

1/ L'aide aux clubs non professionnels du National est composée de :
- La part liée à l'octroi de la licence Club Fédéral : 180 000 €
- La part variable liée aux frais de déplacement = 7 €/Km, en trajet simple le plus court,

2/ L'aide aux clubs non professionnels du National 2 est composée de :
- La part liée à l'octroi de la licence Club Fédéral : 35 000 €
- La part variable liée aux frais de déplacement = 4 €/Km, en trajet simple la plus courte,

3/ L'aide aux clubs non professionnels du National 3 est composée de :
- La part liée à l'octroi de la licence Club Fédéral : 8 000 €
- La part variable liée aux frais de déplacement = 4 €/Km, en trajet simple la plus courte,

4/ Les contributions financières des équipes professionnelles au déroulement du Championnat sont maintenues à :
- 50 200 € en National 1
- 17 000 € en National 2
- 12 800 € en National 3

5/ Les écritures comptables sont consultables dans Footclubs et les virements s'effectuent vers le 15 de chaque mois.

6/ La prise en charge directe par la FFF des frais des officiels. (Arbitres et délégués)

Propositions d'attribution de médailles Ligue et FFF

Propositions d'attribution Médailles Ligue		
Entité	**Argent**	**Or**
District 18	**BLAISE Marie-Claude**	**RENAUDOT Alain**
District 28		
District 36	**CHARRAUD Clémentine - BARDIOT Raphël**	**TAUVY Michel - CHAMPAGNAT Patrick**
District 37	**GUILLOT Michel - FREULON Bernard**	**GILLET Jean-Claude**
District 41	**COLLINET Guy**	
District 45	**MANSO Antonio Filipe**	**JAHIER Bernard**
Ligue	**MALBRAND Guy**	

Médailles Fédérales Jusqu'au 30 avril 2023					
Entité	**Argent (9)**	**Vermeil (4)**	**Or (3)**	**Plaquette Bronze (3)**	**Jeunesse Bénévole**
District 18	DAUDON Richard BROSSARD Daniel				
District 28					
District 36	GUIONNET Jean-Louis BOURGUIGNON Jean	VALEUR Jacques			
District 37	DERNIS Jean Noël DEBORD Yves	BONGARD Gérard			
District 41	COURAULT Dominique CAUME Jean-François	LORENZO Antonio			
District 45	Bernard BOURILLON	Eric JOUBERT	Patrick MINON	René BERTHIER	GUINET Alexia
Ligue			PRONKO Therry		

COMMUNICATIONS DU TRESORIER

- Le Comité Directeur valide le budget prévisionnel pour la saison 2023/2024 qui sera soumis au vote des Clubs lors de l'Assemblée Générale du 16 juin prochain.
- Le Comité Directeur valide les tarifs 2023/2024 => **Pas d'augmentation** mais des ajouts :
  - Caution pour Nouveau Club => 300€
  - Forfait en Futsal : Coupe Nationale, Régionale et Championnat => 100€ au lieu de 50€
  - Frais de Dossier Certificat Transfert International (CTI) 20€ FFF + 10€ LIGUE
- Augmentations des cotisations assurances MDS => en attente d'information de la part de la Mutuelle des Sportifs.

ARBITRAGE

Les examens fédéraux pour les arbitres se déroulera à Clairefontaine en trois phases :

1) Examen du 02 et 03 juin :
   - Candidats « Arbitre Fédéral 4 » : il concerne Lucas BAUDON et Anthony JUNGES,
   - Candidat « Arbitre Assistant Fédéral 3 » : il concerne Guillaume BIGOT.

2) Examen du 03 et 04 juin 2023 :
   - Candidats « Jeunes Arbitres de la Fédération » : il concerne Lukas CHEVALLIER, Timéo DEGOUTTE, Dany REAULT et Lucas ROUCHEAU.
3) Rassemblement du 09, 10 et 11 juin 2023 :
   - Candidate « Arbitre Fédérale Féminine 3 » : Océane ORDONEZ GOMEZ.
   - Candidate « Arbitre Assistante Fédérale Féminine 2 » : Marina LETHUMIER.
   -

COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

Répartition des montants ANS attribués à chaque District en fonction des dossiers présentés par les Clubs.
Rappel de l'enveloppe globale => 102 000€

- District du Cher (18) => 8 000€
- District d'Eure-et-Loir (28) => 9 500€
- District de l'Indre (36) => 10 000€
- District d'Indre-et-Loire (37) => 28 000€
- District du Loir-et-Cher (41) => 27 000€
- District du Loiret (45) => 19 500€

- **Ressources Humaines**
  Le Président informe le Comité Directeur de la nomination de Monsieur Maxime MALDENT au poste de Directeur Administratif et Financier de la Ligue du Centre-Val de Loire à compter du 1er juin 2023.

- **Litige avec un élu par le manque de confiance du Président à son égard :**
  Lors de ce Comité de Direction il a été abordé la perte de confiance du Président de la Ligue à l'égard d'un élu, ce qui **impacte le bon fonctionnement de la Ligue, sa crédibilité aux yeux des élus, des salariés et des institutions.**

  Après avoir échangé sur les différents points concernant ce litige et afin de régler définitivement ce problème, le Comité de Direction a mandaté un groupe d'élus afin de recevoir le Président de la Ligue et l'élu mis en cause.

  En cas de refus de cet élu de participer à cette conciliation avec le groupe mandaté sur les dates proposées, le Comité de Direction décide de porter à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 16 juin 2023 la révocation éventuelle du mandat de l'élu concerné.
  Si la conciliation devait aboutir après la date de parution du présent Procès-Verbal, ce point sera retiré de l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale.

TOUR DE TABLE

Intervention de Jérémy BEAUJOUAN

1. Section arbitrage lycée Voltaire, Orléans.

Cette année 2022-23 : 3 filles et 1 garçon, 3 certifications districts avec l'aide de Fabrice LE MEUR.
Participation à 4 championnats de France UNSS.
L'année prochaine 2023-2024 : 2 garçons et 1 fille de plus soit 7 arbitres dont 5 certifiés district FFF et 2 certifiés au niveau national UNSS.

2. Formation "Enseigner le Football et le Futsal" en milieu scolaire :

destinée à la vingtaine de nouveaux collègues d'EPS mutés cette année dans l'académie Orléans Tours.
Formation réalisée le 9 juin au lycée Voltaire par Benjamin Cavoizy, Guillaume Long et moi-même Jérémy Beaujouan.

3. Vice-champion de France de Futsal UNSS Excellence :

Le lycée Voltaire d'Orléans ???? après avoir battu Limoges, Lyon, Le Blanc Mesnil, Strasbourg (champion en titre).
Défaite 5-4 contre Pontivy en finale qui ira défendre les couleurs de la France en Serbie au mois d'octobre.

PLANING DES MANIFESTATIONS

Agenda des Comités de Directions et AG :

- AG de Ligue le 16 juin 2023
- Comité Directeur => 27 juin 2023

Fin du Comité Directeur : 21h00

Le Président,
Antonio TEIXEIRA

Le Secrétaire Général
Patrick BASTGEN

Publié le 31/05/2023